

DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
COMMUNE DE
EUGENIE-LES-BAINS

Nombre de conseillers élus :
11

Conseillers en fonction :
11

Conseillers présents et
représentés :
10

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance ordinaire du 05 juillet 2021 à 20h30

Sous la présidence de Monsieur Philippe
BRETHES, Maire

Membres présents : Philippe BRETHES,
Lionel LAFARGUE, Céline BRETHOUS,
Mélanie BRETHOUS, Jérôme LASSERENNE,
Céline DUMARTIN, Thierry LAMOULERE,
Coralie LUCMORT, Julien LUCMORT,
Mathieu LUSSEAU, Matthieu ROBIN.

Membre excusé : Lionel LAFARGUE

Secrétaire de séance : Mme Céline BRETHOUS

Date de convocation : 01 juillet 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du 30 mars 2021.

DCM2021-03-01–Remise gracieuse loyer supérette

Remise gracieuse accordée à Monsieur Stéphane SOUBAIGNE, exploitant de la supérette alimentaire communale

Le Conseil Municipal décide d'accorder une remise gracieuse du loyer, du mois de Juin 2021 dans le cadre de la reprise de l'exploitation de la supérette alimentaire.

En effet, Monsieur SOUBAIGNE ayant pris possession des lieux le 01 Juin 2021 et ayant entamé des travaux de réaménagement, l'ouverture n'a pu être effective que le 29 Juin 2021, entraînant ainsi une perte d'exploitation sur cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accorder une remise gracieuse à Mr SOUBAIGNE Stéphane pour la période du mois de Juin 2021.

DCM2021-03-02 - Approbation d'une convention pôles retraites et protection sociale avec le Centre de Gestion

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de convention entre la commune et le Centre de gestion :

Contenu de la convention :

A) Pôle retraites

L'objet de la convention est de fixer le rôle d'intermédiation du CDG 40 à l'égard de la collectivité pour l'exécution des missions prévues par la convention de partenariat entre les centres de gestion et la caisse des dépôts et consignations, mandataire et gestionnaire des fonds CNRACL, IRCANTEC et RAFF, consistant en :

– une mission d'information sur les fonds CNRACL RAFF et IRCANTEC au profit des collectivités et de leurs agents

– une mission d'accompagnement des employeurs territoriaux et des actifs dans leur démarche pour le compte de la CNRAC, du RAFF et de l'IRCANTEC

- une mission d'intervention pour le compte des employeurs territoriaux au titre de la CNRACL, sur les dossiers dématérialisés ou matérialisés adressés à la Caisse des Dépôts.

B) Pôle protection sociale

Outre le rôle d'intermédiation dans le cadre de la gestion des dossiers liés à la protection sociale des agents, le CDG 40 propose une assistance technique individualisée auprès de chaque collectivité.

Il s'appuie sur sa plate-forme de services et les mobilise pour assurer le suivi des dossiers.

Le pôle protection sociale s'appuie sur le partenariat avec le secrétariat du comité médical et de la commission de réforme, le partenariat avec la CPAM des Landes, et bien entendu travaille en étroite relation avec le service carrière, le service juridique et le service médecine et prévention du CDG 40

Durée de la convention : 2020-2022

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à signer la convention telle que présentée.

DCM2021-03-03- Renouveaulement de la convention de service médecine préventive 2021

Après avoir pris connaissance de la nouvelle convention établie par le Centre de Gestion pour l'adhésion de la Commune au Service de Médecine Préventive, pour l'année 2021, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, mandate M. le Maire pour signer ladite convention ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

DCM2021-03-04- Exonération des redevances Conventions d'occupation du domaine public

Compte-tenu de la crise sanitaire ayant entraîné la fermeture de la station thermale et le confinement de la population locale, et entraînant ainsi une perte d'exploitation importante pour les commerces Eugénois,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

D'exonérer les commerçants Eugénois, occupant le domaine public dans le cadre de l'exercice de leur activité, pour l'année 2021.

DCM2021-03-05- Subvention versée à l'association Arts et cetera :

Sur proposition de Monsieur le Maire, et dans le cadre du festival Arts en vies, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe le montant de la subvention attribuée à l'association Arts et cetera ainsi qu'il suit :

✓ Association Arts et cetera 2745 €

Questions diverses :

Changement de nom de la communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour :

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal qu'un changement de nom de la communauté de communes est envisagé et a été évoqué lors du dernier conseil communautaire.

Tous les conseils Municipaux des communes composant l'intercommunalité sont invités à réfléchir sur ce thème.

Création d'un passage piétons devant la pharmacie

Matthieu ROBIN suggère la réalisation d'un passage piétons devant la pharmacie. L'idée est de, faciliter le passage du parking en face de la Mairie à la pharmacie, où se gare de plus en plus de personnes pour se rendre au Pôle santé.

Le Conseil Municipal ne retient pas le projet pour le moment.

Prénom		Signature
BRETHES Philippe, Maire		
LAFARGUE Lionel		
BRETHOUS Céline		
LASSERENNE Jérôme		
BRETHOUS Mélanie		
DUMARTIN Céline		
LAMOULERE Thierry		
LUCMORT Coralie		
LUCMORT Julien		
LUSSEAU Mathieu		
ROBIN	Matthieu	